

VILLENEUVE
LÈS-MAGUELONE



LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR AVEC LA DEMANDE DE SUBVENTION 2023

- ▶ LES STATUTS (si changement depuis la dernière demande)

- ▶ COPIE DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE

- ▶ LA DECLARATION MODIFICATIVE DE L'ASSOCIATION EN PREFECTURE (s'il y a lieu)

- ▶ LA LISTE DES MEMBRES CONSTITUANT LE BUREAU DE L'ASSOCIATION

- ▶ LES DOCUMENTS COMPTABLES (budget prévisionnel, bilan...)

- ▶ L'ATTESTATION D'ASSURANCE

- ▶ LE DERNIER RELEVÉ DE BANQUE (au 31/12/2022)

- ▶ UN RIB (même si pas de changement)

- ▶ DIPLOME EN COURS DE VALIDITE + HABILITATION POUR LES ASSOCIATIONS DELIVRANT DES COURS DE SPORTS ET DE LOISIRS (BOXE, DANSE...)